

Rapport de suivi archéologique



MORGES

Place de l'Église

15 au 19 mars 2019

AFF. 664

N° int. 12247

Sous la direction de
Sandrine OESTERLÉ

Morges

Place de l'Église

Rapport de suivi archéologique

Illustration de couverture: Morges, Place de l'Église, détail de l'individu inhumé T1.

Responsable d'opération

Sandrine Oesterlé

Rédaction du rapport

Sandrine Oesterlé et Audrey Gaillard

Mise en page

Alexandre Moser

SOMMAIRE

Données administratives, techniques et scientifiques	5
Notice scientifique	6
1 Introduction	7
1.1 Cadre de l'intervention	7
1.2. Nature et profil du terrain	7
2 État des connaissances historiques et archéologiques	13
3 Mode opératoire et enregistrement des données	16
4 Résultats	17
4.1 Les couches	17
4.2 Les maçonneries	18
4.3 Les pavages	19
4.4 Les dalles	20
4.5 La canalisation	20
4.6 Étude archéothanatologique et anthropologique (Audrey Gaillard)	21
5 Synthèse et perspectives de recherches	25
6 Bibliographie	27
7 Annexes	29
Annexe 1: Colonnes stratigraphiques	29
Annexe 2: Inventaire des photographies numériques	31
Annexe 3: Inventaire des unités stratigraphiques et des structures	33
Annexe 4: Inventaire du mobilier	34
Annexe 5: Inventaire des relevés graphiques	35
Annexe 6: Analyses radiocarbone	36

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Identité du site

Lieu: Morges, VD, Place de l'Église

N° de cadastre: DP 1001

Coordonnées: CH1903, 2527992/1151451

Altitude: entre 374, 24 m et 373, 56 m

Région archéologique: RA 175/305

Date de l'intervention: 15 au 19 mars 2019

N° intervention: 12247

N° d'affaire Archeodunum SA: 664

Thésaurus

Mur, sol pavé, maçonnerie, canalisation, sépulture.

Datation

Moyen Âge, Époque moderne

Intervenants administratifs et contrôle scientifique

Etat de Vaud – Direction générale des immeubles et du patrimoine – Division Archéologie cantonale

Nicole Pousaz, archéologue cantonale

Marion Liboutet, archéologue, conservatrice du patrimoine archéologique

Intervenants techniques et scientifiques

Terrassement

Colas

Investigation et documentation

Archeodunum SA, En Crausaz 10, 1124 Gollion

Sandrine Oesterlé, archéologue, responsable d'opération

Sofia Raszy, archéologue

Audrey Gaillard, anthropologue

Yann Buzzi, topographe

Alain Steudler, céramologue

Rédaction du rapport

Audrey Gaillard, Sandrine Oesterlé

DAO et mise en page

Sandrine Oesterlé, Alexandre Moser, Aurèle Pignolet

Notice scientifique

Une opération de surveillance archéologique s'est déroulée entre le 15 et le 19 mars 2019 dans le centre historique de Morges, lors du réaménagement du parking sur la Place de l'Eglise.

Malgré l'exiguïté des fenêtres d'observation à disposition, plusieurs vestiges ont été mis au jour: des sépultures, des maçonneries, des sols pavés, des dalles et une canalisation.

Les sépultures concernent deux inhumations superposées. Il s'agit de deux enfants d'âge similaire, décédés durant leurs premières années de vie. L'enfant inhumé en dernier est vraisemblablement décédé d'une méningite, dont l'origine tuberculeuse est supposée. Une analyse par radiocarbone effectuée sur un échantillon osseux de ce squelette propose une datation située entre le 15^e siècle et le 16^e siècle. Cette période correspond à la durée de vie de l'ancienne église, érigée en 1306 et détruite en 1771. Les sépultures se situent à environ un mètre à l'extérieur du chœur de l'église.

Les maçonneries mises au jour lors de cette opération archéologiques ont été observées de manière partielle, ainsi leur fonctionnalité et leur datation ne sont pas connues.

Les sols pavés semblent relativement récents et liés aux aménagements modernes de la Place de l'Eglise.

Les dalles ont également été appréhendées de manière partielle ce qui ne permet pas une datation ni une détermination claire. Cependant la dalle de grès St 5 semble être en relation soit avec le contrefort de l'ancienne église (14^e siècle) soit avec les sépultures attenantes.

Enfin la canalisation a été suivie sur plusieurs mètres, son recouvrement par un remblai contenant du mobilier moderne (18^e/19^e siècle) suppose une mise en place à cette période.

Les différents remblais couvrant les vestiges contenaient des éléments datant du 18^e/19^e siècle. Ainsi, il semble qu'un important remaniement de la place de l'Église se soit produit à cette époque, puisque ces couches atteignent parfois plus de 80 cm d'épaisseur.

Ces observations ponctuelles ont ainsi permis de fournir des données sur l'évolution du quartier de l'église et de son cimetière depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours.

1 | Introduction

1.1 Cadre de l'intervention

Les travaux de réaménagement du parking sur la Place de l'Eglise à Morges ont conduit la Division Archéologie (ou l'Archéologie cantonale) à prescrire un suivi archéologique (fig. 1 et fig. 2a). En effet, ce projet prend place au sein de la région archéologique 175/305, qui englobe l'ensemble de la ville médiévale fondée au 13^e siècle (fig. 3).

Confier à l'entreprise Archeodunum SA sur mandat de la commune de Morges, le suivi archéologique a été réalisé entre le 15 et le 19 mars 2019.

1.2. Nature et profil du terrain

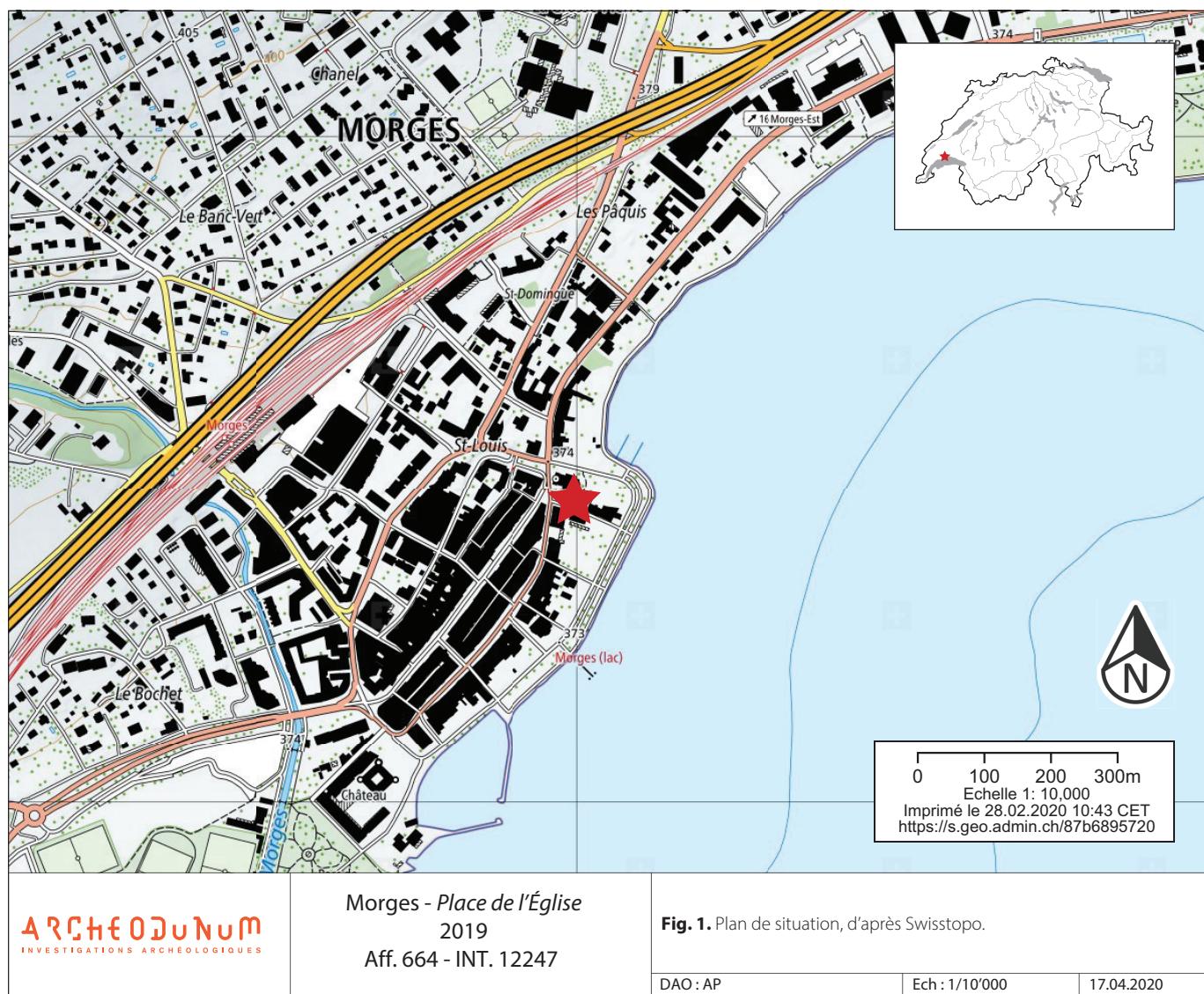
La ville de Morges s'intègre dans le territoire de «La Côte», au sein d'une baie du Lac Léman¹. Le district de Morges se caractérise par des reliefs peu marqués et un paysage ouvert. Les molasses châtiennes, qui sont affleurantes en de nombreux endroits, ont été recouvertes lors des grandes glaciations du quaternaire par d'importants dépôts morainiques ou argileux. La rivière appelée «La Morges» a érodé ces terrains situés en amont pour former à son embouchure dans le lac un vaste delta, sur lequel s'élève la ville qui a pris son nom (fig. 4).

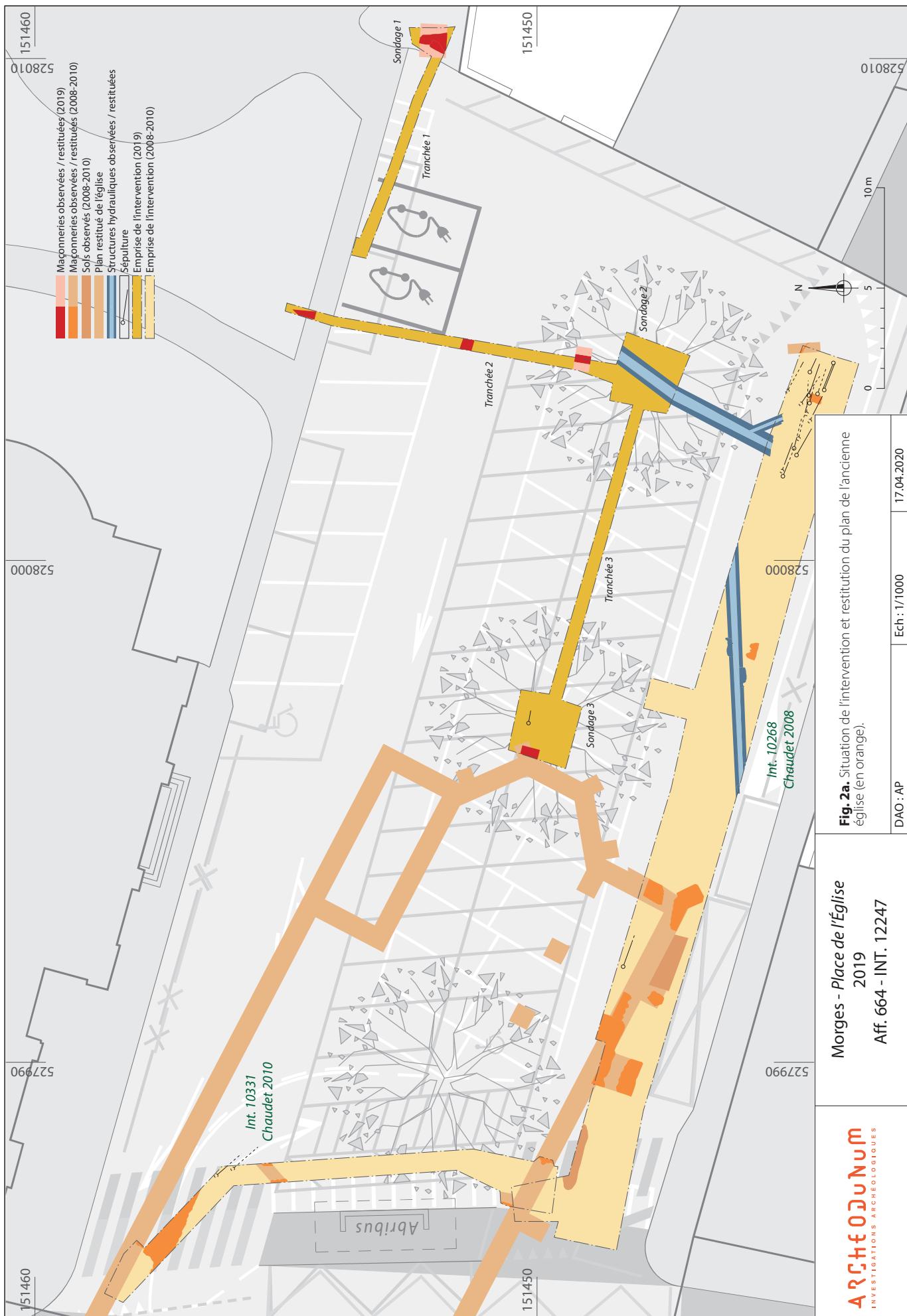
La rive du Léman constitue une limite variable en fonction de la nappe d'eau. À l'époque romaine, elle était environ 3 m au-dessus du niveau actuel. Le lac subissait des fluctuations saisonnières importantes, jusqu'à sa régularisation en 1890.

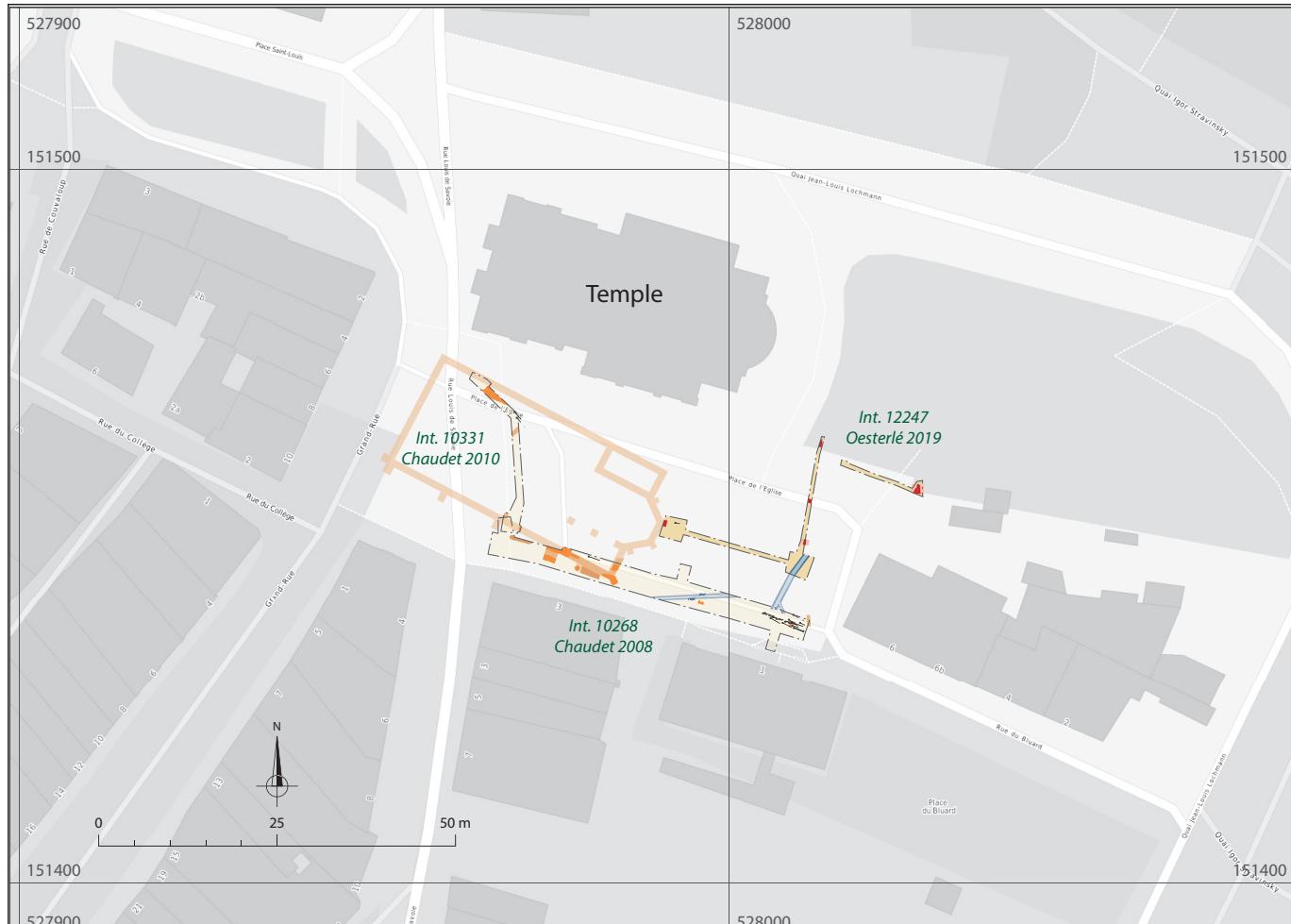
Les observations effectuées lors de cette intervention archéologique ont mis en évidence des litages lacustres constitués de sables fins à grossiers, de graviers et de galets (annexe 1: log 1 et log 2) à une profondeur allant de

55 cm à 70 cm (fig. 5 à fig. 7). Ces couches correspondent vraisemblablement au substrat géologique d'origine lacustre.

¹ Cette notice s'inspire de Bissegger 1998, p. 17 et p. 258.







ARCHEODuNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

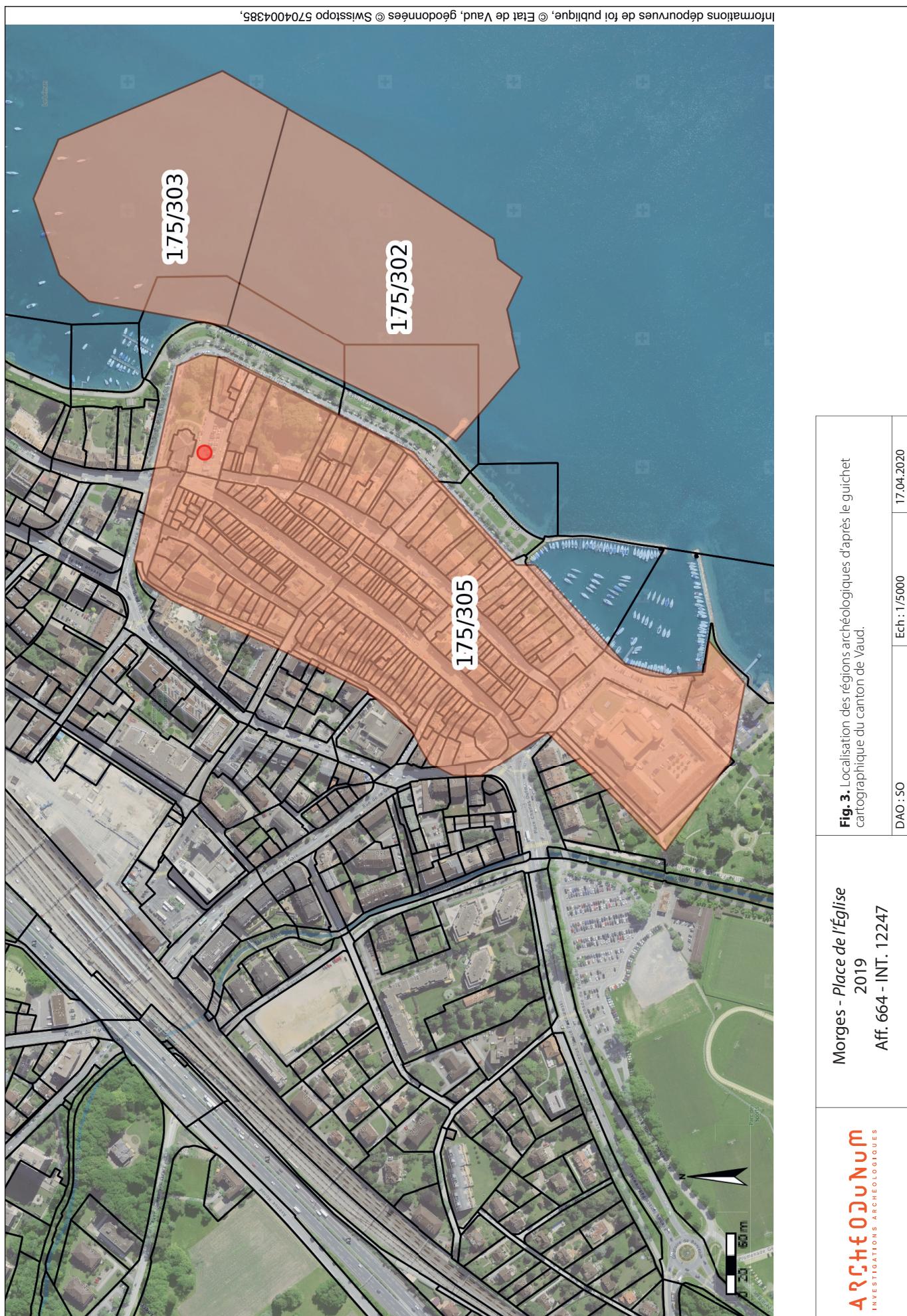
Morges - Place de l'Église
2019
Aff. 664 - INT. 12247

Fig. 2b. Situation de l'intervention archéologique et du projet d'aménagement.

DAO : AP

Ech : 1/250

17.04.2020





2 État des connaissances historiques et archéologiques

Quatre sites lacustres, parmi les plus importants et les mieux conservés du Léman, ont été mis au jour dans les environs de Morges: La Poudrière, La Grande Cité, Vers l'Église et Les Roseaux. Elles attestent d'une période d'occupation allant du Néolithique au Bronze final².

Aucune occupation n'a été à ce jour découverte pour l'époque romaine et le début du Moyen Âge sur la commune de Morges ni à l'emplacement du bourg. Cependant, des vestiges présents sur les communes de Saint-Prex et Saint-Sulpice attestent d'une occupation du territoire à cette période. Des nécropoles y ont été mises en évidence ainsi que plusieurs états de constructions des églises. En effet, à Saint-Prex, plusieurs édifices religieux se succèdent, bâtis dès le 3^e siècle³. Une villa gallo-romaine a également été découverte en 2014⁴. À Saint-Sulpice, l'église est construite en deux étapes, entre le 11^e et le 12^e siècle. Des tombes ont également été mises au jour autour du prieuré aujourd'hui détruit.

Au 13^e siècle, le site même de la ville de Morges est essentiellement recouvert de pâturages. Le lieu est surtout connu pour avoir accueilli le gibet de la seigneurie de Vufflens.

La ville médiévale est essentiellement connue par les sources historiques et documentaires. Louis de Savoie fonde le château et la ville des Morges vers 1286. La cité se développe rapidement et devient un centre administratif et commercial ainsi qu'un point de transit important pour le transport terrestre, et lacustre, grâce à sa position centrale et son port protégé⁵.

Durant le Moyen-Âge, Morges devient une résidence saisonnière de la cour de Savoie. Le plan urbain s'inspire du type «zaehringien méridional» avec ses longues rues

parallèles. L'Hôtel de Ville est construit vers 1515 et constitue le plus ancien bâtiment administratif du canton de Vaud. Avant sa construction, les autorités se réunissaient dans l'ancienne église Notre-Dame, attestée dès 1306 et démolie en 1771, pour faire place au temple actuel. Le suivi archéologique présenté dans ce rapport a eu lieu à cet emplacement, sur l'actuel parking recouvrant les vestiges de l'église Notre-Dame (fig. 2). En plan, cet édifice présente une nef allongée (15 m sur 25 m environ), avec le mur d'enceinte de la ville comme mur septentrional. Le chœur de l'église est plus étroit que la nef (6 m sur 12 m environ) avec un chevet polygonal à trois pans. Deux chapelles rectangulaires étaient adjacentes au chœur. Un autel de la Vierge est fondé en 1345 sur le flanc méridional de l'église.

En 2008, une fouille de sauvetage menée par l'Archéologie cantonale (Valentine Chaudet, INT 10268) sur la place de l'Église et à la Rue Bluard a livré plusieurs fondations maçonnées liées à l'église Notre-Dame, des sépultures (adultes et enfants), l'ancienne berge du Lac et le quai datant du 19^e siècle (fig. 5b).

En 2010, une surveillance archéologie menée à nouveau par Valentine Chaudet (Archéologie cantonale, INT 10331) sur la Place de l'Église et la Rue Louis de Savoie, met en évidence le mur nord de l'Eglise Notre-Dame qui correspond également au mur d'enceinte de la ville, deux sépultures prenant place au sein de l'ancien édifice religieux, ainsi que des anciens pavages (fig. 5b).

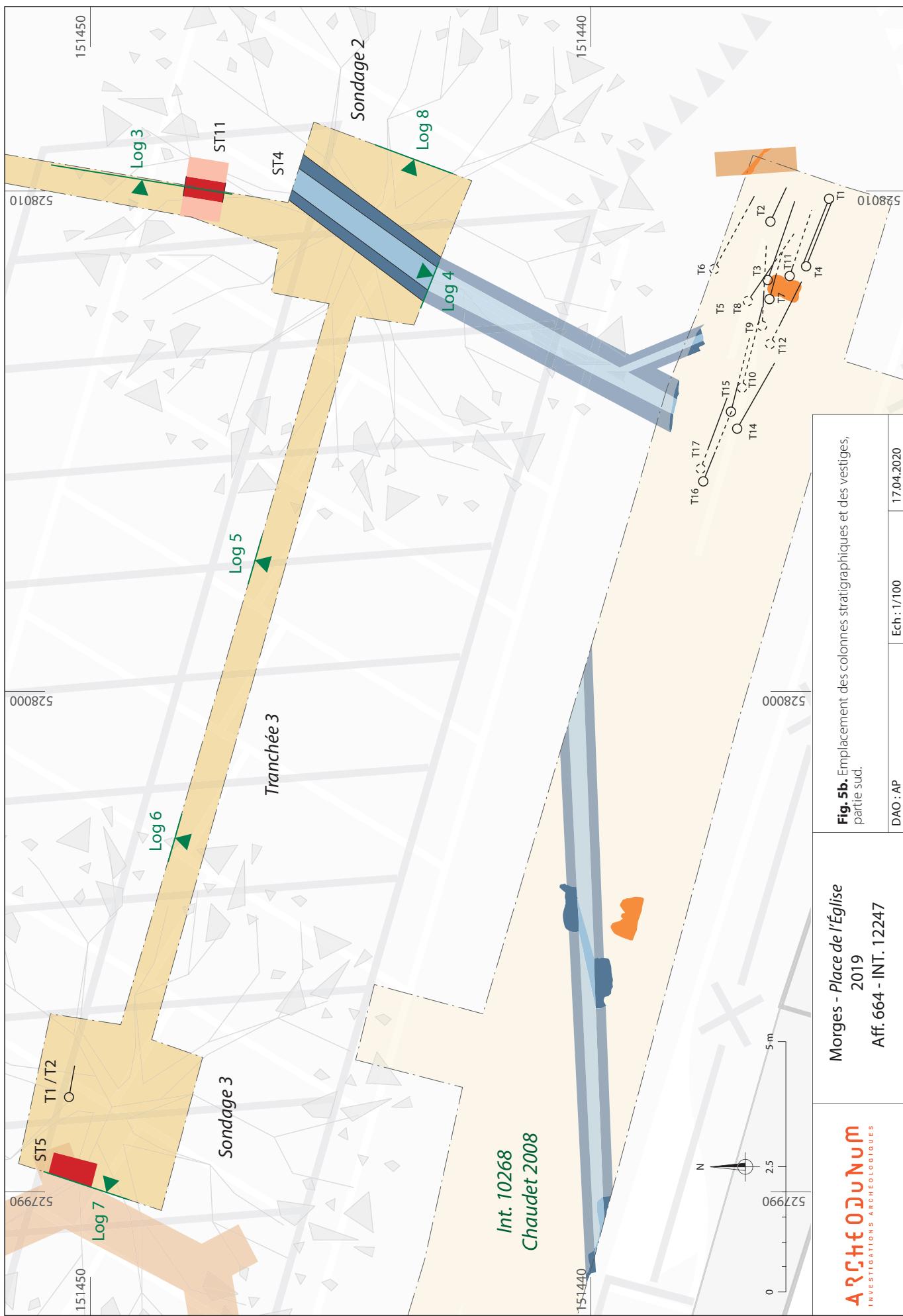
2 Bissegger 1998, p. 15-19.

3 Eggenberger *et al.*, 1992.

4 Guichon 2016.

5 Bissegger 1998.





3 Mode opératoire et enregistrement des données

Le suivi archéologique s'est porté sur le creusement de trois tranchées étroites (60 cm) et trois sondages quadrangulaires, sur la Place de l'Église, actuellement utilisée comme parking (fig. 2b). Les excavations varient entre 70 cm et 80 cm de profondeur. Situé à l'extrémité orientale de la place, le sondage 1 (2m x 2m x 1,70 m x 0,7 m) est destiné à la mise en place d'un réseau électrique, il est accolé à la tranchée 1 qui se poursuit sur une dizaine de mètres en direction de l'ouest. Les sondages 2 et 3 (3m de côté respectivement), sont répartis au centre et à l'est de la place et sont affectés à des plantations d'arbres. La tranchée 2 part du sondage 2 et se poursuit en direction du nord (17 m de longueur). La tranchée 3 relie les sondages 2 et 3 au centre de la place (15 m de longueur).

L'ensemble des excavations a été effectué au moyen d'une pelle mécanique à godet lisse. Malgré l'exigüité des fenêtres à disposition, des vestiges archéologiques ont été mis en évidence. La documentation s'est majoritairement appuyée sur la réalisation de 8 colonnes stratigraphiques (annexe 1), accompagnées de 151 photographies (annexe 2) et d'un relevé graphique (annexe 5). Au total, 10 structures et cinq couches anthropiques ont été enregistrées (annexe 3). Le mobilier est relativement pauvre; il comptabilise seulement 13 tessons de céramique, une quinzaine de fragments d'objets métalliques, un col de flaçon en verre et des fragments d'os d'origine animale et humaine (annexe 4). Ce mobilier est principalement issu des couches de remblai. Une analyse radiocarbone a été menée sur le squelette de la tombe T1, dont les résultats figurent en annexe (annexe 6).

4 | Résultats

Cette campagne de suivi a livré plusieurs traces concrètes d'occupation ancienne: des tombes, des maçonneries, des sols pavés, des dalles, une canalisation et des couches de remblais (fig. 5). Ces faits archéologiques sont apparus sous les remblais modernes, entre 25 cm et 75 cm de profondeur sous le revêtement goudronné.

4.1 Les couches

Quatre couches de remblai et une couche de démolition ont été mises en évidence lors de cette campagne de surveillance, US 9, US 12, US 13, US 14 et US 16. L'observation partielle de ces couches anthropiques ne permet pas d'appréhender leur extension, ni leur relation avec d'éventuelles structures archéologiques.

La couche US 9 a été observée dans la tranchée 1 (annexe 1, log 1 et fig. 6) entre 25 cm et 40 cm de profondeur

sous le revêtement goudronné. Il s'agit d'un limon sableux gris-brun foncé, hétérogène et meuble, contenant des galets, des nodules de mortier et des fragments de céramique datant du 18^e/19^e siècle⁶.

US 12 est une couche de remblai liée à la construction de la canalisation St 4 aperçue dans le sondage 2 (annexe 1, log 4 et fig. 8). Il s'agit d'un limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et assez compact, contenant de la céramique (fragments de récipients et de carreaux de poêle du 18^e/19^e), de la faune, des ossements humains, des tessons de verre, du mobilier métallique, quelques paillettes de charbons, quelques fragments de terres cuites architecturales, des nodules de mortier, des galets et des graviers.

Le remblai US 13 se situe au sein de la tranchée 3, entre 40 cm et 50 cm de profondeur (annexe 1, log 6 et fig. 9).

⁶ Communication orale de A. Steudler, Archeodunum SA, qui a aimablement identifié les tessons de ces quatre couches de remblai.



Fig. 6. Colonne stratigraphique n°1, vue en direction du nord.



Fig. 7. Colonne stratigraphique n°2, la dalle St 10, vue en direction du nord.



Fig. 8. Coupe de la canalisation St 4, colonne stratigraphique n°4, vue en direction du sud.

Fig. 9. Colonne stratigraphique n°6, vue en direction du nord.

Il est constitué d'un limon beige, contenant des nodules de mortier, des galets et des fragments de céramique datant du 18^e/19^e siècle.

La couche US 14 est un épais remblai qui se trouve dans le sondage 3 entre 30 cm et 100 cm de profondeur, scellant la dalle de grès St 5 (annexe 1, log 7 et fig. 10). Il s'agit d'un limon sableux gris-brun, hétérogène et meuble, contenant des paillettes de charbon, des nodules de mortier, des fragments de céramique, de carreaux de poêle (18^e/19^e siècle) et de terres cuites architecturales.

Enfin, la couche de démolition US 16 se situe au sein de la tranchée 2, entre 35 cm et 80 cm de profondeur, et recouvre la maçonnerie St 11 (annexe 1, log 7 et fig. 11). Elle se compose d'éléments de démolition (fragments de terres cuites architecturales, blocs et moellons) pris dans une matrice limono-sableuse gris-beige clair, hétérogène et meuble, contenant des graviers et des paillettes de charbons.

4.2 Les maçonneries

Trois structures ont été mises au jour lors de cette intervention. Leur sommet est arasé et recouvert par des remblais modernes. L'implantation de ces structures n'a pas pu être observée en raison de la faible profondeur des tranchées et sondages.

St 1 est une maçonnerie orientée est-ouest de 1,40 m de largeur, observée sur une longueur de 1,20 m dans le sondage 1 à 373 m d'altitude (fig. 12). Elle se compose d'une dalle de molasse, recouverte d'une chape de mortier blanc-gris sableux, compact contenant des graviers et des galets.

St 3 est apparue à l'extrémité septentrionale de la tranchée 2, à 373, 10 m d'altitude (fig. 13). L'exigüité de la fenêtre d'observation n'a pas permis d'appréhender les dimensions et l'orientation de la structure. Il s'agit d'une structure de surface plane composée de galets et de boulets liés par un mortier sableux gris.



10



11



12



13

Fig. 10. Coupe du pavage St 6, colonne stratigraphique n°8, vue en direction de l'est.

Fig. 11. Coupe de la maçonnerie St 11, colonne stratigraphique n°3, vue en direction de l'est.

Fig. 12. Vue zénithale de la maçonnerie St 1.

Fig. 13. Vue zénithale de la maçonnerie St 3.

La structure St 11 a été aperçue au fond de la tranchée 2, à 373,45 m d'altitude (fig. 11). Elle mesure 80 cm de largeur pour 30 cm de hauteur conservée, sa longueur est inconnue. Elle se compose de blocs de calcaire et de fragments de terres cuites architecturales pris dans un mortier de chaux. Il s'agit probablement d'une portion de mur effondré ou récupéré. En effet une importante couche de démolition (US 16) a été observée au sein de la tranchée 2 sur 3 m de longueur (voir colonne 3). Cette couche s'appuie contre le parement septentrional de la maçonnerie St 11.

4.3 Les pavages

Cette campagne de surveillance a révélé l'existence de deux sols pavés, St 2 et St 6.

St 2 a été observé au centre de la tranchée 2 (fig. 14 et fig. 15). Ce sol est constitué de pavés disposés à plat, liés

de sable grossier beige, visible à 25 cm sous le revêtement goudronné de la Place de l'Eglise (373,63 m d'altitude). Ce pavage orienté est-ouest, mesure 60 cm de largeur et a été suivi sur une longueur de 60 cm. Il repose sur une couche de limon argileux brun foncé, hétérogène, contenant des fragments de terres cuites architecturales, des paillettes de charbons, des blocs et des galets. Il s'agit probablement d'une couche de démolition remblayée.

St 6 est apparu à 40 cm de profondeur, soit à 373,70 m, au sein du sondage 2 en limites orientale. Il se compose de pavés juxtaposés, pris dans une matrice sableuse (fig. 16). Ce sol est couvert par une couche de sable gris-clair, contenant des galets et des paillettes de charbon et repose sur le remblai US 12. L'observation partielle de ce sol ne permet pas d'appréhender son extension ni son orientation.

La facture des pavés semble relativement récente et ces niveaux de circulation sont probablement liés à un aménagement récent de la Place de l'Église.



14



15



16

Fig. 14. Vue zénithale du pavage St 2.

Fig. 15. Coupe du pavage St 2, vue en direction du nord.

Fig. 16. Coupe de la dalle St 5, colonne stratigraphique n°7, vue en direction de l'ouest.

4.4 Les dalles

Deux dalles ont été mises en évidence lors de cette opération, St 5 au sein du sondage 3 et St 10 dans la tranchée 1.

La dalle St 5 n'a été observée que partiellement, en raison de sa situation et limite occidentale du sondage 3 (fig. 10 et fig. 17). Elle se situe à 75 cm de profondeur sous le revêtement goudronné de la place de l'Eglise, soit 373,49 m d'altitude. C'est une dalle de grès de couleur rose saumon foncé, probablement rectangulaire, de 20 cm d'épaisseur et de 90 cm de largeur. Son dégagement a été effectué sur 30 cm de longueur et la dalle se poursuit en direction de l'ouest. Elle est couverte par le remblai US 14 et repose sur une dalle de molasse de 115 cm de largeur (fig. 18). Cette dernière a été dégagée partiellement en raison du fond de fouille, son épaisseur et sa longueur sont inconnues. Cet aménagement s'insère dans un sédiment sableux beige jaune, correspondant à l'encaissant des sépultures T1 et T2 présentes dans le même sondage. Le niveau d'apparition des sépultures et de la dalle St 5 est identique. La proximité des tombes ainsi que les altitudes d'apparition similaires favorisent l'hypothèse d'une dalle de couverture d'une structure funéraire. Cependant, la vectorisation du plan de l'ancienne église indique la

présence d'un contrefort au niveau de la dalle St 5. Il pourrait donc également s'agir d'un matériau de construction lié à la stabilité de l'édifice religieux.

St 10 a également été observée partiellement au fond de la tranchée 1, à 55 cm de profondeur (373,08 m d'altitude) reposant sur du sable fin gris-beige (fig. 7). Il s'agit d'une dalle de calcaire blanc de 5 cm d'épaisseur et de 100 cm de longueur, dont la largeur est inconnue. Des couches de sables gris la recouvrent. L'observation partielle de cette dalle ne permet pas de définir sa fonction ni son origine anthropique.

4.5 La canalisation

St 4 est une canalisation mise au jour au sein du sondage 2 (fig. 19). Elle est orientée nord-est/sud-ouest et traverse le sondage. Le fond du canal est composé de dalles en terre cuite de 4 cm d'épaisseur juxtaposées et posées à plat à 372,87 m d'altitude, bordées de deux piédroits de 40 cm d'épaisseur et de 60 cm de hauteur, constitués de blocs de calcaire liés par un mortier gris-blanc grossier (fig. 8). La couverture est faite de dalles de calcaires grossièrement



Fig. 17. Vue zénithale de la dalle St 5.



Fig. 18. Détail de la dalle St 5, vue en direction de l'ouest

Fig. 19. La canalisation St 4, vue en direction de l'ouest.

taillées, juxtaposées et jointes au mortier. En 2008, une canalisation de même facture avait été mise au jour à environ 5 m plus au sud. Il s'agit probablement de la même construction.

4.6 Étude archéothanatologique et anthropologique (Audrey Gaillard)

Sépulture T1 (US8), sondage 3

La sépulture se situe dans le quart nord-est du sondage 3 et a été identifiée par la découverte d'un crâne lors du décapage mécanique, à un mètre de profondeur (fig. 5b). La suite du dégagement a été réalisée à l'aide d'outils plus fins, puis le squelette a été photographié, sa position topographiée et deux fiches, l'une contenant la description de la structure de la tombe en elle-même et l'autre concernant le squelette, ont été remplies. Ces étapes ont permis d'enregistrer un maximum d'informations concernant

la tombe sur le terrain, facilitant ainsi son étude en post-fouille.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture

Aucun indice de creusement n'a pu être observé sur le terrain, impliquant que la tombe n'a été repérée que lorsque la pelle mécanique a atteint le niveau des ossements. Il est donc impossible de restituer la forme de la fosse, ainsi que d'éventuels aménagements opérés au sein de celle-ci. Deux blocs de mortier ont été repérés, l'un à proximité du crâne et l'autre au niveau des pieds du sujet mais leur association à la tombe reste encore hypothétique. L'emprise de cette dernière a donc été déterminée à partir de celle du squelette qui occupe une zone de 69 cm de longueur sur 30 cm de largeur, indiquant ainsi que la fosse devait avoir une forme allongée suivant un axe est-ouest. Le niveau d'apparition se situe à 373,26 m (sommet du crâne) et le fond de la fosse à 373,08 m d'altitude. Celui-ci présente des pendages suivant



Fig. 20. Traces de bois repérées au fond de la sépulture T1



Fig. 21. Vue d'ensemble de la sépulture T1

l'axe longitudinal et transversal. La profondeur minimale de la fosse sépulcrale est donc de 0,18 m.

Des restes de bois, conservés sur 30 cm de longueur, 20 cm de largeur et quelques millimètres d'épaisseur, ont été repérés directement sous les ossements de la partie supérieure de l'individu en place (fig. 20). Ces éléments indiquent la présence d'une planche de fond en grande partie décomposée. Des clous en fer, cinq au total, ont également été retrouvés de part et d'autre de l'individu. La pointe de la plupart d'entre eux est dirigée vers le squelette, excepté celui retrouvé à ses pieds dont la tête est orientée vers le bas. La découverte de ces éléments permet de conclure que la planche de fond était clouée à des parois latérales et transversales, témoignant alors de l'utilisation d'un cercueil.

Les observations taphonomiques confirment l'utilisation de ce type de contenant. En effet, la majorité des ossements a été bouleversée et n'est plus en position primaire, indiquant que la décomposition s'est effectuée en espace vide (fig. 21) et que le cercueil était donc hermétiquement fermé par un couvercle. Seuls les os du thorax, de la partie supérieure du rachis, de la ceinture pelvienne et le crâne

sont encore en place. La position des premières vertèbres suggère que le crâne a dû basculer sur la partie supérieure du thorax ainsi que légèrement sur sa droite sans que le mouvement ne soit complet, illustrant donc la présence d'une paroi latérale droite qui aurait retenu sa chute.

Un fort pendage dans le plan transversal est illustré par la différence d'altitude de fond de la partie droite du thorax par rapport à la gauche. La scapula et les côtes droites ont par ailleurs basculé en direction des côtes gauches qui sont disposées plus à plat. Ces éléments pourraient être les indices de l'effondrement de la partie gauche de l'individu suite à la disparition d'une partie du fond du cercueil. Néanmoins, il est possible également que ce soit le côté droit qui aurait été surélevé suite à une perturbation qui a touché une bonne partie du squelette.

En effet, excepté les os des membres inférieurs et l'ulna droit, les nombreux ossements déplacés forment un tas regroupé sur la partie supérieure droite du thorax (fig. 21), donnant l'impression que la partie médiane du corps a été repoussée vers l'épaule droite. Certains d'entre eux étaient par ailleurs maintenus en position d'équilibre instable par la

présence de sédiment infiltré entre les os. Il est donc possible que le cercueil ait été au moins partiellement comblé lorsque ces mouvements ont eu lieu. Quelques connexions plutôt labiles ont malgré tout été conservées, comme c'est le cas pour deux phalanges de main ou de certains arcs neuraux encore connectés à des corps vertébraux. Il semblerait donc que les différents déplacements se soient effectués avant la décomposition complète du corps.

L'identification précise de cette perturbation pose question. Le sédiment encaissant et le comblement étant très meubles et poreux, il est peu probable qu'il s'agisse d'un phénomène provoqué par une infiltration d'eau. Le tassement des ossements suggère plutôt la présence d'un animal fouisseur qui les aurait repoussés pour se frayer un passage au beau milieu de la tombe. De plus, bien qu'aucune différence de sédimentation n'ait été observée dans le comblement même de la sépulture, des traces rectilignes brunes ressemblant à des galeries creusées par une faune fouisseuse ont été repérées aux alentours. Il reste néanmoins difficile de confirmer pareille hypothèse en l'absence d'indices complémentaires.

Reconstitution de la position d'inhumation

La position de l'individu au moment de son dépôt dans la tombe a néanmoins pu être restituée. Celui-ci se présente sur le dos, suivant une orientation ouest-est, la tête à l'est. La position du radius droit indique également que le membre supérieur était replié et la main posée sur la poitrine. Les membres inférieurs étaient sans doute étendus.

Étude biologique

La représentation squelettique (fig. 22) et l'état de conservation sont bons. Les différents bouleversements n'ont donc pas trop endommagé le squelette. Cet individu est un jeune immature décédé à un âge compris entre 7 mois et 2 ans 9 mois d'après l'étude de sa minéralisation dentaire⁷, de sa stature⁸ et de sa maturation osseuse⁹. Cette estimation de l'âge au décès permet de le classer parmi les [1-4] ans. L'état bucco-dentaire de ce jeune sujet est très bon puisque l'ensemble des dents déciduales est représenté. De plus, sa dentition ne présente aucune marque d'usure, de carie et de dépôt de tartre.

Par contre son état sanitaire n'est pas très bon puisque des porosités se repèrent sur ses plafonds orbitaires, ceux-ci pouvant être assimilées à une *cribra orbitalia* couramment reconnue comme marqueur de stress¹⁰. Des plages de porosités se

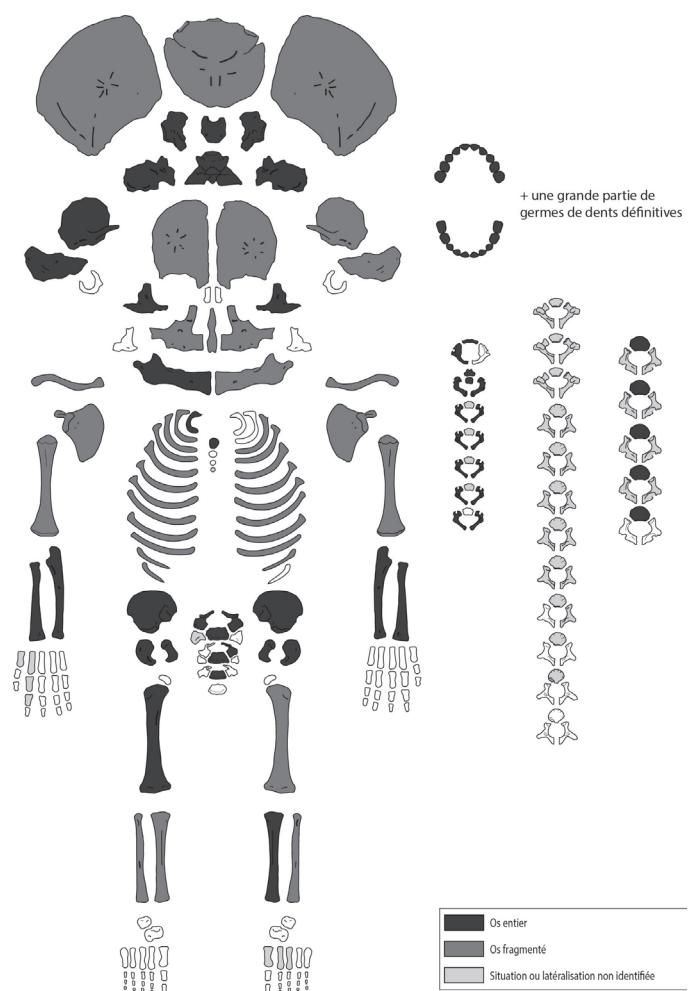


Fig. 22. Fiche de conservation de l'individu inhumé au sein de la sépulture T1

repèrent également sur la zone de la glabelle ainsi qu'en partie postérieure des pariétaux. Mais les atteintes osseuses les plus prononcées s'observent en face interne des deux bosses pariétales qui se présentent sous la forme d'altérations dites serpigneuses (fig. 23). Ces lésions qui peuvent évoquer une méningite tuberculeuse présentent une fréquence plus élevée chez les individus dont la tuberculose a été identifiée comme cause du décès¹¹. Elles s'observent la plupart du temps sur les os de la voûte crânienne, en relation avec les empreintes des sinus veineux de la base du crâne ou celles des rameaux de l'artère méningée moyenne. Le phénomène inflammatoire vasculaire lié à la dissémination artérielle du bacille tuberculeux occasionne en effet une hyper-vascularisation qui va donc s'imprimer sur la table interne du crâne. Les méningites tuberculeuses sont rares chez l'adulte mais beaucoup plus fréquentes chez l'enfant de moins de 10 ans, ce qui correspond à l'âge au décès de notre individu. La méningite tuberculeuse est en effet rencontrée essentiellement chez les personnes immunodéficientes ou présentant une

⁷ Moorrees, 1963; Liversidge et Molleson, 2004; AlQahtani, 2010

⁸ Maresh, 1970; Sellier, 1993; Adalian, 2002

⁹ Scheuer et Black, 2000

¹⁰ Wapler et al., 2004

¹¹ Hershkovitz et al., 2002

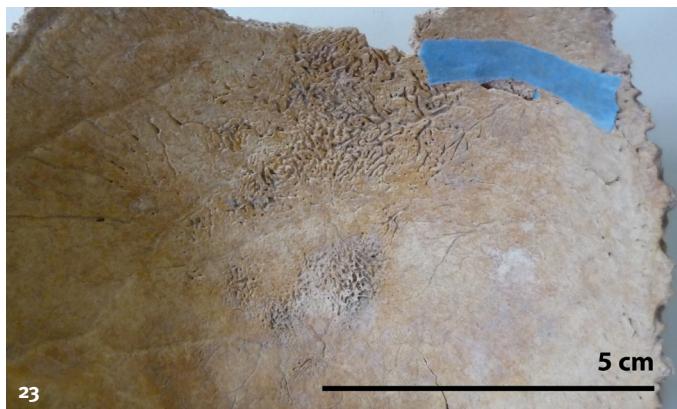


Fig. 23. Lésions serpiginuses repérées en face interne du pariétal droit du sujet de la tombe T1.

fragilité immunitaire, comme c'est le cas des individus immatures. Cette pathologie est létale, mais le décès ne survient pas nécessairement très rapidement, les lésions neurologiques mettant un certain temps à s'installer.

D'autres types de méningites infectieuses peuvent également être évoqués puisque l'absence de lésions typiques sur les vertèbres et les côtes de ce jeune sujet, pourrait toutefois exclure la tuberculose du diagnostic¹². Des appositions périostées ont été observées en partie postérieure des deux maxillaires et en face latérale des alvéoles des molaires. Ces éléments pourraient alors témoigner de la propagation de l'infection au reste du corps. Néanmoins des investigations complémentaires seraient nécessaires à la confirmation d'un diagnostic.

Sépulture T2, sondage 3

Une seconde inhumation a été découverte lors du curage de la fosse de la sépulture T1 (US8), le crâne de ce nouveau sujet étant situé juste en dessous de celui de l'individu précédent. Celui-ci se situant hors de l'emprise de la fouille, le choix a été fait de ne mener que quelques observations sur le crâne partiellement dégagé (fig. 24).

Le crâne de ce sujet se présentait en vue supérieure et sa position semblait suivre une orientation ouest-est bien que ce dernier critère n'ait pu être vérifié. Un germe dentaire de molaire supérieure retrouvé lors du dégagement amène à penser que cet individu appartenait à la même classe d'âge que celui inhumé dans la sépulture

supérieure. Aucune limite de fosse ni aucun changement de sédiment n'ont permis d'évaluer la séparation entre les deux inhumations. Afin de préserver le squelette au mieux, du géotextile et du sable ont été déposés sur le crâne avant que le sondage ne soit remblayé.

Les ossements en vrac

Seuls 23 fragments d'os humains ont été découverts au sein des log 4 et log 7, dont quatre dans le premier (fig 5b et **annexe 1**). Les ossements du log 4 appartiennent à deux individus, un adulte et un périnatal dont les ossements sont en partie fragmentés. Ceux du log 7 ont été retrouvés à proximité des deux sépultures découvertes au cours de cette intervention. Un sujet adulte est représenté par quelques fragments de crâne et de membres inférieurs. Deux fémurs droits de formats différents ainsi qu'un tibia droit de périnatal permettent d'estimer la présence d'au moins trois immatures inhumés dans le secteur. Les deux premiers sont par ailleurs plus âgés que celui en place dans la sépulture T1 si l'on se fie à la comparaison de la taille des fémurs droits. La longueur maximale du tibia droit du périnatal permet d'estimer que son décès s'est produit entre 37 et 40 semaines d'aménorrhée¹³, soit vers la fin de sa maturation voire jusqu'à sa naissance.

L'effectif des individus en place et des ossements retrouvés en vrac dans les US est donc très faible et ne permet pas de pousser plus avant l'étude populationnelle. Il est néanmoins utile de noter que deux sépultures d'immatures ainsi que plusieurs ossements d'enfants ont été retrouvés dans le même secteur au cours de cette intervention. Il serait donc intéressant de comparer ces données avec celles recueillies lors des précédentes fouilles réalisées en 2008 et 2010.

¹³ Fazekas et Kósa, 1970; Sellier, 1993.



¹² Aufderheide et Rodriguez-Martin, 1998, p.134; Matos et al., 2009; Lewis, 2011; Mariotti et al., 2015

Fig. 24. Apparition de crâne de l'individu T2.

5 | Synthèse et perspectives de recherches

Malgré l'exiguïté des fenêtres d'observation à disposition, plusieurs vestiges ont été mis au jour lors de cette intervention archéologique: des sépultures, des maçonneries, des sols pavés, des dalles et une canalisation.

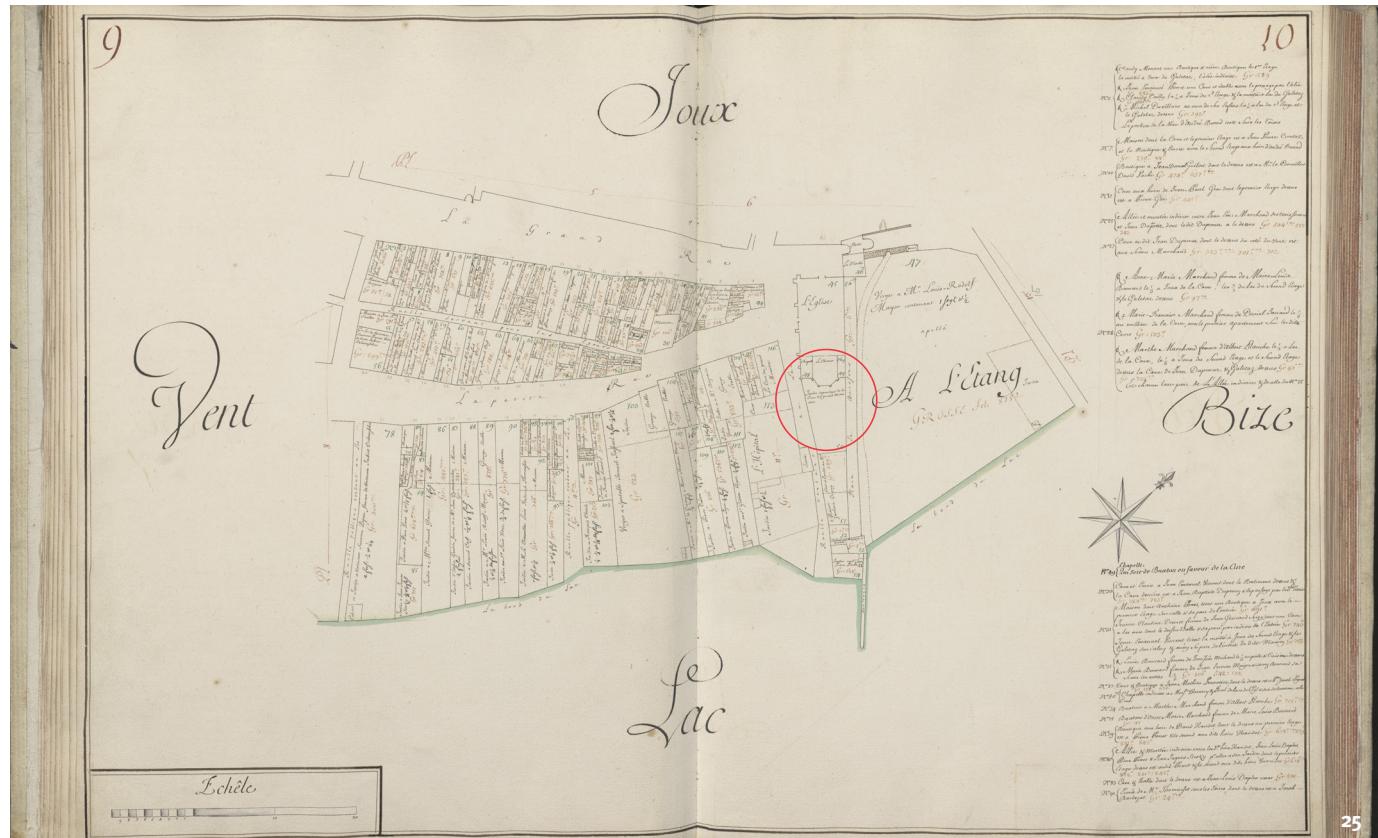
Les sépultures concernent deux inhumations superposées. Il s'agit de deux enfants d'âge similaire, estimé entre 7 mois et 2 ans 9 mois.

Les sépultures n'ont pas livré d'indice de datation. Cependant, les archives et les cadastres livrent plusieurs informations. En effet, le cadastre le plus ancien, issu des archives cantonales, date de 1684 et montre que la parcelle

abritant les sépultures est un jardin (fig. 25). Aucune mention de cimetière n'y est figurée, ce qui est également le cas sur les cadastres plus récents.

Il est vraisemblable que les inhumations découvertes lors de cette campagne de surveillance, de même que celles mises au jour en 2008 soient contemporaines de l'ancienne Eglise, bâtie en 1306. En effet, aucune mention d'un cimetière de cette période n'est connue, et il pourrait effectivement être contigu à l'édifice religieux de l'époque.

Fig. 25. Plan cadastral de Morges, 1684. Archive cantonale, cote Gb 175-a, folio n° 49-50.



Cette hypothèse est confirmée par les analyses par radio-carbone menées sur le squelette provenant de la tombe T1, qui proposent une datation probable entre le 15^e et le 16^e siècle¹⁴.

Les sépultures se situent à environ un mètre à l'extérieur de l'église, dans un secteur qui pourrait au moins un temps avoir été réservé à de jeunes défunt. Les quelques ossements supplémentaires mis au jour à proximité dans les lots de vrac étayent cette hypothèse. Cet emplacement ne semble pas anodin, les inhumations *ad sanctos* de très jeunes individus étant bien documentés dans de nombreuses régions (voir notamment les travaux de S. Ulrich-Bochsler pour la région bernoise¹⁵ ou encore le travail de mémoire d'A. Gallay sur l'église de Presinge, dans le canton de Genève)¹⁶. Il faut voir en l'inhumation le long des murs gouttereaux, un privilège fondé sur une symbolique rappelant et prolongeant l'action du baptême.

Puisqu'inhumés dans le cimetière paroissial, ces jeunes défunt doivent être considérés comme ayant été baptisés. Quant à la question de savoir si cela a été fait du temps de leur vivant ou de leur mort, la seconde hypothèse impliquant l'existence d'un sanctuaire à répit semble également possible. La présence d'un autel de la Vierge, fondé en 1345 sur le flanc méridional de l'église, et le fait que l'église porte le nom de «Notre-Dame» pourrait supposer la pratique du répit¹⁷. Les vestiges archéologiques mis à jour sont toutefois bien ténus pour poursuivre la réflexion, même s'il est vrai que l'âge des jeunes défunt, décédés dans leurs premières années de vie, pourrait être compatible avec cette seconde hypothèse. La mise au jour d'un ossement de fœtus proche du terme évoque la présence possible d'individus mort-nés, cette catégorie d'âge constituant l'un des arguments forts dans l'élaboration d'une hypothèse de sanctuaire à répit.

Les maçonneries mises au jour lors de cette opération archéologique ont été observées de manière partielle, de sorte que leur fonctionnalité et leur datation restent indéterminées.

Les sols pavés semblent relativement récents et liés aux aménagements modernes de la place de l'Église.

Les dalles ont également été appréhendées de manière partielle et ne permettent pas une datation ni une détermination claire. Cependant la dalle de grès St 5 semble être en relation soit avec le contrefort de l'ancienne église (14^e siècle) soit avec les sépultures attenantes.

Enfin la canalisation a très certainement été mise en place entre le 18^e et le 19^e siècle, selon le mobilier moderne récolté dans le comblement de la tranchée d'implantation.

Les différentes couches de remblais, qui recouvrent la Place de l'Eglise, atteignent parfois 80 cm d'épaisseur. Elles attestent d'un important remaniement de cette place au cours du 18^e/19^e siècle.

Ces observations ponctuelles ont ainsi permis d'apporter des données sur l'église médiévale Notre-Dame et sur l'aménagement de son espace après sa destruction.

¹⁴ 76,4 % de probabilité pour la fourchette chronologique entre 1430 et 1530 après J.-C. 19% de probabilité pour la fourchette chronologique entre 1570 et 1630 après J.-C.

¹⁵ Ulrich-Bochsler et Schäublin, 1983 et Ulrich-Bochsler 1997.

¹⁶ Gallay 2008.

¹⁷ Bissegger 98, p. 131.

6 Bibliographie

- Aufderheide et Rodriguez-Martin 1998**
Aufderheide (A. C.) et Rodriguez-Martin (C.), *The Cambridge encyclopedia of human paleopathology*. Cambridge University Press, 1998.
- Adalian 2002**
Adalian (P.), Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus. *Comptes Rendus Biologies*, 325 (3), 2002, p. 261-269.
- AlQahtani et al. 2010**
AlQahtani (S.-J.), Liversidge (H.-M.), Hector (M.-P.), Atlas of tooth development and eruption. *American Journal of Physical Anthropology*, 142(3), 2010, p.481-490.
- Bissegger 1998**
BISSEGGER (P.), *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, la ville de Morges*, tome 5, Société d'histoire de l'art en Suisse, Bâle 1998.
- Duday et al. 1990**
Duday (H.), Courtaud (P.), Crubézy (E.), Sellier (P.), Tillier (A.), L'anthropologie "de terrain": reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Tome 2, fascicule 3-4, p. 2949. www.persee.fr/doc/bm-sap_0037-8984_1990_num_2_3_1740.
- Duday 2009**
Duday (H.), *The Archaeology of the Dead*. Oxford, Oxbow Books.
- Duday 2012**
Duday (H.), L'archéothanatologie: une manière nouvelle de penser l'archéologie de la Mort, in BEAUNE (S.) et FRANCFORST (H.-P.), *L'archéologie à découvert: Hommes, objets, espaces et temporalités*, Paris, CNRS Éditions. www.books.openedition.org/editions-cnrs/11241.
- Eggenberger et al. 1992**
EGGENBERGER (P.), JATON (P.), SANTSCHI (C.), SIMON (C. et F.), *L'église de Saint-Prex*, Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, 1992.
- Fazeka et Kósa 1978**
Fazeka (I.G.) et Kósa (F.), *Forensic Fetal Osteology*. Akadémiai Kiadó, Budapest, 1978.
- Gallay 2008**
GALLAY (A.), *Eglise Saint-Félix, Presinge, Genève, Suisse. Caractérisation de la population inhumée entre le VII-VIII^e et le XVI^e siècle AD et évaluation de l'environnement bio-culturel. Paléoauxologie et proportions corporelles des adultes*. Mémoire de diplôme universitaire en archéologie préhistorique. Université de Genève, Section de biologie, Département d'anthropologie et d'écologie, 2008.
- Guichon 2016**
GUICHON (R.), *Saint-Prix, En Marcy, SPL14*, rapport final d'opération archéologique, Archeodunum, Gollion, 2016.
- Hershkovitz I. et al. 2002**
HERSHKOVITZ (I.), GREENWALD (C. M.), LATIMER (B.), Jellema (L. M.), WISH-BARATZ (S.), ESHED (V.), DUTOUR (O.) et ROTHSCHILD (B. M.), Serpens Endocranial Symmetrica (SES), A New Term and a Possible Clue for Identifying intrathoracic Disease in Skeletal populations, *AJPA*, 118, 2002, p. 201-216.
- Lewis 2011**
LEWIS (M.E.), Tuberculosis in the non-adults from Romano-British Poundbury Camp, Dorset, England. *International Journal of Paleopathology*, vol 1, mars 2011, p. 12-23.
- Liversidge et Molleson 2004**
Liversidge (H.-M.) et Molleson (T.), variation in Crown and root Formation and Eruption of Human deciduous Teeth. *American Journal of Physical Anthropology*, 123, 2004, p. 172-180.
- Maresh 1970**
Maresh (M. M.), Measurement from roentgenograms. *American Journal of Diseases of Children*, 89, 1970, p. 725-742.
- Mariotti et al. 2015**
Mariotti (V.), Zupello (M.), Pedrosi (M.E.), Bettuzzi (M.), Brancaccio (R.), Peccenini (E.), Morigi (M.P.) et Belcastro (M.G.), Skeletal Evidence of Tuberculosis in a Modern Identified Human Skeletal Collection (Certosa Cemetery, Bologna, Italy). *American Journal of Physical Anthropology*, 157, 2015, p. 389-401.
- Matos et al. 2009**
Matos (V.), Marques (C.) et Lopes (C.), Sevre Vertebral Collapse in a Juvenile from the Graveyard (13th/14th-19th Centuries) of the São Miguel Church (Castelo Branco, Portugal): Differential Palaeopathological Diagnosis. *International Journal of Osteoarchaeology*, 19, 2009, p. 208-217.
- Moorrees et al. 1963b**
MOORREES (C.F.A.), FANNING (E. A.) et HUNT (E. E. J.), Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 1963, p. 205-213.

Scheuer et Black 2000

Scheuer (L.) et Black (S.), *Developmental juvenile osteology*. New-York, Academic Press, 2000.

Sellier 1993

Sellier (P.), L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazeka et Kósa (1978). Communication au colloque Croissance et vieillissement. 21^e Colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française, Bordeaux, 13-15 mai 1993.

Ulrich-Bochsler 1997

ULRICH-BOCHSLER (S.), *Anthropologische Befunde zur Stellung von Frau und Kind in Mittelalter und Neuzeit. Soziobiologische und soziokulturelle Aspekte im Lichte von Archäologie, Geschichte, Volkskunde und Medizingeschichte*. Berner Lehrmittel- und Medienverlag, Berne, 1997.

Ulrich-Bochsler et Schäublin 1983

ULRICH-BOCHSLER (S.) et SCHAUBLIN (E.), «Beobachtungen an Bestattungen in und um Kirchen im Kanton Bern» in *Archives suisses d'anthropologie générale*, 47, 1, p. 65-79, 1983.

Wapler et al. 2004

Wapler (U.), Crubézy (E.) et Schultz (M.), Is cribral orbitalia synonymous with anemia? Analysis and interpretation of cranial pathology in Sudan, *American Journal of Physical Anthropology*, 123 (4), 2004, p. 421-431.

7 Annexes

Annexe 1: Colonnes stratigraphiques

Colonne 1		
Date	15.03.19	
Archéologie	Positif	
alt. sommet	373,56 m	
0-10		Revêtement goudronné.
10-25		Tout-venant.
25-40	Remblai US 9	Limon sableux gris-brun foncé, hétérogène et meuble, avec inclusions de galets, nodules de mortier. Liseré orange-ocre à la base de la couche.
40-55		Sable beige-gris clair, homogène et meuble, contenant quelques galets.
55-65		Sable gris et galets.

Colonne 2		
Date	18.03.19	
Archéologie	Positif	
alt. sommet	373,63 m	
0-10		Revêtement goudronné.
10-35	Remblai moderne	Limon brun-noir compact, hétérogène contenant des galets, graviers et matériaux moderne.
35-55		Superposition de couches de sables gris et beige, fins et homogènes.
55-65	St 10	Dalle de calcaire blanc.
65-70		Sable fin gris-beige.

Colonne 3		
Date	18.03.19	
Archéologie	Positif	
alt. sommet	373,95 m	
0-5		Revêtement goudronné.
5-10		Tout-venant.
10-25		Sable homogène, contenant quelques galets
25-30		Sable induré gris-bleu, homogène contenant quelques galets.
30-35		Limon sableux gris-brun clair contenant des paillettes de charbon.
35-80	Démolition US 16	Eléments de démolition (fragments de TCA, blocs et moellons) pris dans une matrice limon-sableuse gris-beige-clair, hétérogène et meuble, conteant des gaviers et des paillettes de charbon.
50-80	St 11	Blocs de calcaire et fragments de TCA pris dans un mortier de chaux. Mur effondré ? Mur récupéré ?

Colonne 4		
Date	18.03.19	
Archéologie	Positif	
alt. sommet	374.07 m	
0-10		Revêtement goudronné.
10-15		Tout-venant.
15-40	Remblai	Limon sableux beige clair, homogène et meuble, contenant des galets et des graviers.
40-120	Remblai US 12	Limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et assez compact, contenant, de la céramique, de la faune, des ossements humains, des tessons de verre, du mobilier métallique, quelques paillettes de charbons, quelques fragments de TCA, des nodules de mortier, des galets et des graviers.
50-120	St 4	Canalisation

Colonne 5		
Date	18.03.19	
Archéologie	Négatif	
alt. sommet	374.17 m	
0-10		Revêtement goudronné.
10-20		Sable gris.
20-40	Remblai moderne	Limon sableux brun-beige, contenant des éléments modernes (plaques de goudron).
40-50		Limon beige, contenant des nodules de mortier, des galets et des graviers.
50-70		Limon brun, homogène et meuble, contenant quelques graviers.

Colonne 6		
Date	18.03.19	
Archéologie	Négatif	
alt. sommet	374.23 m	
0-10		Revêtement goudronné.
10-30		Sable beige et galets.
30-40	Remblai moderne	Limon sableux brun-beige, contenant des éléments modernes (plaques de goudron).
40-50	Remblai US 13	Limon beige, contenant des nodules de mortier, des galets et des graviers.
50-70		Limon brun, homogène et meuble, contenant quelques graviers.

Colonne 7		
Date	18.03.19	
Archéologie	positif	
alt. sommet	374.24 m	
0-5		Revêtement goudronné.
5-25		Tout-venant.
25-30		Sable gris.
30-100	Remblai US 14	Limon sableux gris brun, hétérogène et meuble, contenant quelques paillettes de charbon, des nodules de mortier, des fragments de TCA et des graviers.
75-100	St 5	Dalle en grès.

Colonne 8		
Date	18.03.19	
Archéologie	positif	
alt. sommet	374.11 m	
5-10		Tout-venant.
10-15		Couche de sable gris-brun, contenant quelques gravillons.
15-20		Couche de sable beige clair, contenant quelques gravillons.
20-40		Couche de sable gris clair, contenant quelques paillettes de charbon, des galets et des gravillons.
40-55	St 6	Sol pavé. Pavés pris dans un limon sableux gris brun foncé.
55-115	Remblai US 12	Limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et assez compact, contenant, de la céramique, de la faune, des ossements humains, des tessons de verre, du mobilier métallique, quelques paillettes de charbons, quelques fragments de TCA, des nodules de mortier, des galets et des graviers.

Annexe 2 : Inventaire des photographies numériques

N°	Extension	Date	Type de vue	Sujet
1	DSC608	15.03.19	coupe	log 1
2	DSC609	15.03.19	coupe	log 1
3	DSC610	15.03.19	coupe	log 1
4	DSC612	15.03.19	plan	St 1
5	DSC614	15.03.19	plan	St 1
6	DSC615	15.03.19	plan	St 2
7	DSC616	15.03.19	plan	St 2
8	DSC617	15.03.19	plan	St 2
9	DSC619	15.03.19	coupe	St 2
10	DSC620	15.03.19	coupe	St 2
11	DSC621	15.03.19	coupe	St 2
12	DSC622	15.03.19	coupe	St 2
13	DSC624	15.03.19	coupe	St 2
14	DSC625	18.03.19	plan	St 4
15	DSC626	18.03.19	plan	St 4
16	DSC627	18.03.19	plan	St 4
17	DSC628	18.03.19	plan	St 4
18	DSC629	18.03.19	plan	St 4
19	DSC630	18.03.19	plan	St 4
20	DSC631	18.03.19	ambiance	ambiance
21	DSC632	18.03.19	coupe	log 2
22	DSC633	18.03.19	coupe	log 2
23	DSC634	18.03.19	coupe	log 2
24	DSC635	18.03.19	coupe	log 2
25	DSC636	18.03.19	plan	St 3
26	DSC637	18.03.19	plan	St 3
27	DSC638	18.03.19	plan	St 3
28	DSC639	18.03.19	coupe	log 5
29	DSC640	18.03.19	coupe	log 5
30	DSC641	18.03.19	coupe	log 5
31	DSC642	18.03.19	coupe	log 6
32	DSC643	18.03.19	coupe	log 6
33	DSC645	18.03.19	coupe	St 2
34	DSC646	18.03.19	coupe	St 2
35	DSC647	18.03.19	coupe	St 6
36	DSC648	18.03.19	coupe	St 6
37	DSC649	18.03.19	coupe	St 6
38	DSC650	18.03.19	coupe	St 6
39	DSC651	18.03.19	coupe	St 5
40	DSC652	18.03.19	coupe	St 5
41	DSC653	18.03.19	coupe	St 5
42	DSC654	18.03.19	plan	St 5
43	DSC655	18.03.19	plan	St 5
44	DSC656	18.03.19	coupe	St 5
45	DSC657	18.03.19	coupe	St 5
46	DSC658	18.03.19	coupe	St 5
47	DSC659	18.03.19	plan	St 5
48	DSC660	18.03.19	coupe	log 3
49	DSC662	18.03.19	coupe	log 3
50	DSC663	18.03.19	coupe	log 3
51	DSC664	18.03.19	plan	tranchée 2
52	DSC665	18.03.19	coupe	log 3
53	DSC666	18.03.19	coupe	log 3
54	DSC667	18.03.19	coupe	log 4
55	DSC668	18.03.19	coupe	log 4
56	DSC669	18.03.19	coupe	log 4
57	DSC670	18.03.19	coupe	log 4
58	DSC672	18.03.19	coupe	St 4
59	DSC673	18.03.19	coupe	St 4

N°	Extension	Date	Type de vue	Sujet
60	DSC674	18.03.19	coupe	St 4
61	DSC675	18.03.19	coupe	St 4
62	DSC676	18.03.19	coupe	St 4
63	DSC677	18.03.19	coupe	St 4
64	DSC678	18.03.19	coupe	St 4
65	DSC679	18.03.19	coupe	St 4
66	DSC680	18.03.19	coupe	St 4
67	DSC681	18.03.19	plan	T1
68	DSC682	18.03.19	plan	T1
69	DSC683	18.03.19	plan	T1
70	DSC684	18.03.19	plan	T1
71	DSC685	18.03.19	plan	T1
72	DSC686	18.03.19	plan	T1
73	DSC687	18.03.19	plan	T1
74	DSC688	18.03.19	plan	T1
75	DSC689	18.03.19	plan	T1
76	DSC690	18.03.19	plan	T1
77	DSC691	18.03.19	plan	T1, détail
78	DSC692	18.03.19	plan	T1, détail
79	DSC693	18.03.19	plan	T1, détail
80	DSC694	18.03.19	plan	T1, détail
81	DSC695	18.03.19	plan	T1, détail
82	DSC696	18.03.19	plan	T1, détail
83	DSC697	18.03.19	plan	T1, détail
84	DSC698	18.03.19	plan	T1, détail
85	DSC699	18.03.19	plan	T1, détail
86	DSC700	18.03.19	plan	T1, détail
87	DSC701	18.03.19	plan	T1, détail
88	DSC702	18.03.19	plan	T1, détail
89	DSC703	18.03.19	plan	T1, détail
90	DSC704	18.03.19	plan	T1, détail
91	DSC705	18.03.19	plan	T1, détail
92	DSC706	18.03.19	plan	T1, détail
93	DSC707	18.03.19	plan	T1, détail
94	DSC708	18.03.19	plan	T1, détail
95	DSC709	18.03.19	plan	T1, détail
96	DSC710	18.03.19	plan	T1, détail
97	DSC711	18.03.19	plan	T1, détail
98	DSC712	18.03.19	plan	T1, détail
99	DSC713	18.03.19	plan	T1, détail
100	DSC714	18.03.19	plan	T1, détail
101	DSC715	18.03.19	plan	T1, détail
102	DSC716	18.03.19	plan	T1, détail
103	DSC717	18.03.19	plan	T1, détail
104	DSC718	18.03.19	plan	T1, détail
105	DSC719	18.03.19	plan	T1, détail
106	DSC720	18.03.19	plan	T1, détail
107	DSC721	18.03.19	plan	T1, détail
108	DSC722	18.03.19	plan	T1, détail
109	DSC723	18.03.19	plan	T1, détail
110	DSC724	18.03.19	plan	T1, détail
111	DSC725	19.03.19	plan	T1, détail
112	DSC726	19.03.19	plan	T1, détail
113	DSC727	19.03.19	plan	T1, détail
114	DSC728	19.03.19	plan	T1, détail
115	DSC729	19.03.19	plan	T1, détail
116	DSC730	19.03.19	plan	T1, détail
117	DSC731	19.03.19	plan	T1, détail
118	DSC732	19.03.19	plan	T1, détail

N°	Extension	Date	Type de vue	Sujet
119	DSC733	19.03.19	plan	T1, détail
120	DSC734	19.03.19	plan	T1, détail
121	DSC735	19.03.19	plan	T1, détail
122	DSC736	19.03.19	plan	T1, détail
123	DSC737	19.03.19	plan	T1, détail
124	DSC738	19.03.19	plan	T1, détail
125	DSC739	19.03.19	plan	T1, détail
126	DSC740	19.03.19	plan	T1, détail
127	DSC741	19.03.19	plan	T1, détail
128	DSC742	19.03.19	plan	T1, détail
129	DSC743	19.03.19	plan	T1, détail
130	DSC744	19.03.19	plan	T1, détail
131	DSC745	19.03.19	plan	T1, détail
132	DSC746	19.03.19	plan	T1, détail
133	DSC747	19.03.19	plan	T1, détail
134	DSC748	19.03.19	plan	T1, détail
135	DSC749	19.03.19	plan	T1, détail
136	DSC750	19.03.19	plan	T1, détail
137	DSC751	19.03.19	plan	T1, détail
138	DSC752	19.03.19	plan	T2
139	DSC753	19.03.19	plan	T2
140	DSC754	19.03.19	plan	T2
141	DSC755	19.03.19	plan	T2
142	DSC756	19.03.19	plan	T2
143	DSC757	19.03.19	plan	T2
144	DSC758	19.03.19	plan	T2
145	DSC759	19.03.19	plan	T2
146	DSC760	19.03.19	plan	St 5
147	DSC761	19.03.19	plan	St 5
148	DSC762	19.03.19	plan	St 5
149	DSC763	19.03.19	plan	St 5
150	DSC764	19.03.19	coupe	St 5
151	DSC765	19.03.19	coupe	St 5

Annexe 3 : Inventaire des unités stratigraphiques et des structures

N° US (poste/ouille)	Type	ST associé(s)	Description	Interprétation	Mobilier	Antérieure à	Synchro.	Identique	Postérieure à	log	dessin	Commentaire	altitude sommet
01	positive	St1	Structure de 1,40 m de largeur, observée sur une longueur de 1,20 m. Orientée est-ouest. Composée d'une dalle de moasse, recouverte d'une chape de mortier blanc-gris sabieux, compact, contenant des galets, galets et blocs.	mur	Remblais modernes					D1		observation incomplète Mur de fondation ?	
02	positive	St2	Pavage de 60 cm de largeur observé sur une longueur de 60 cm. Orienté est-ouest. Pavés juxtaposés, pris dans une matrice sabieuse.	sol pavé								moderne ?	
03	positive	St3	Maçonnerie de surface plane composée de galets et boulets liés de mortier gris sabieux, friable.	maçonnerie								Parment nord/ouest - Sud/est ? Entamée au sud par une tranchée de service.	
04	positive	St4	Canalisation maçonnerie, observée sur 4 m de longueur, orientée nord/est/sud-ouest. Elle est composée de dalles en terre cuite de 4 cm d'épaisseur juxtaposées et posées à plat, bordées de deux piedroits de 40 cm d'épaisseur et de 60 cm de hauteur, constitués de blocs de calcaires liées de mortier gris-blanc grisier. La couverture est faite de dalles de calcaires grossièrement taillées, juxtaposées et jointes au mortier.	canalisation						log 4			
05	positive	St5		dalle									
06	positive	St6	Pavés juxtaposés, pris dans une matrice sabieuse.	sol pavé						log 7			
07	positive	T1		comblement tombe T1						log 8			
08	positive	T2		squelette T1									
09				limon sabieux gris-brun foncé, hétérogène et meuble, avec inclusions de galets et nodules de mortier. Liseré orange-ocre à la base de la couche.	remblai					log 1			
10	positive	St10	dalle de calcaire blanc, 1m de longueur, épaisseur 5 cm, largeur inconnue.	dalle						log 2			
11	positive	St11	Blocs de calcaire et fragments de TCA pris dans un mortier de chaux. Largeur 80 cm, longueur inconnue, épaisseur 30 cm.	mur?						log 3		Mur effondré? Mur récupéré ?	
12	positive		limon artilleur blanc-gris foncé, hétérogène et assez compact, contenant, de la céramique, de la faune, des ossements humains, des tessons de verre, du mobilier métallique, quelques paillettes de charbons, quelques fragments de TCA, des nodules de mortier, des galets et des graviers.	remblai						log 4 et log 8			
13	positive		limon beige, contenant des nodules de mortier, des galets et des graviers.	remblai						log 6			
14	positive		limon sabieux gris-brun, hétérogène et meuble, contenant quelques paillettes de charbon, des nodules de mortier, des fragments de TCA et des graviers.	remblai						log 7			
15	positive	T2		comblement tombe T2									
16	positive		éléments de démolition (fragments de TCA, blocs et moellons) pris dans une matrice limon-sableuse gris-beige-clair (hétérogène et meuble, contenant des galets et des paillettes de charbon).	couche de démolition						log 3			

Annexe 4: Inventaire du mobilier

Désignation des sachets : colonne B
Code matière : A = anthropologie, C = Evaluation quantitative: N, fr. = Nombre

S, e, l, e, i, e, l, i, t, h, i, q, u, e, M, =, m, é, t, a, l, N, =, n, o, n, m, a, l, e, s, P, =, p, r, é, l, é, v, e, m, e, n, t, s, y, c, o, m, p, r, i, s, m, o, r, t, i, e, r,), S, =, m, a, t, r, i, e, s, s, y, n, t, h, é, t, i, q, u, e, s, T, =, t, e, r, r, e, s, c, u, l, e, s, a, r, c, h, i, t, e, r, u, l, e, s, V, =, v, e, r, r, e, X, =, m, a, t, i, è, r, e, s, o, r, g, a, n, i, q, u, e, s, .

Numéro d'inventaire	Numéro complet (Figure sur les sachets/boîtes)	Description			Commentaire	Eval. quantitative			Conditionnement	Datation	Contenant	Type (tasse, etc.)	Lieu de dépôt	Date de livraison	Date saisie						
		Code châtier	Us	N°obj.	Code matière	Matière	Désignation	NR	NMI	Pds											
INT12247/12-M1	INT12247/12	INT12247	12	1	M	Fer	Indéterminé tige				log 4	1	1	134	sachet	Medieval/Moderne	MAAH	29/9/2019	139/2019		
INT12247/12-M1	INT12247/12	INT12247	12	M	Fer	Clou de menuiserie	Fragment de tige de section carrée ou circulaire appointée : dou, outil ou flèche	Men. 2 complet/section carrée	Men. 1 frag 1 tige de section carrée		log 4	2	2	222	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	M	Fer	Clou de menuiserie				log 7	2	1	23	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019			
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	M	Fer	Clou de menuiserie				log 7	1	1	38	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019			
INT12247/14-M1	INT12247/14-M1	INT12247	14	1	M	Fer	Crampon				log 7	1	1	149	sachet	Medieval/Moderne	MAAH		29/9/2019		
INT12247/14-M2	INT12247/14-M2	INT12247	14	2	M	Fer	Piton				log 7	1	1	594	sachet	Medieval/Moderne	MAAH		29/9/2019		
INT12247/7-M1	INT12247/7-M1	INT12247	7	1	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 1 complet de section rectangulaire			T1	1	1	47	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247/7-M2	INT12247/7-M2	INT12247	7	2	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 1 complet de section carrée			T1	1	1	121	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247/7-M3	INT12247/7-M3	INT12247	7	3	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 1 complet de section carrée			T1	1	1	62	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247	INT12247	INT12247	7	4	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 1 tige de section carrée, avec un fragment de tige à a perpendiculaire.			T1	1	1	25	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247/7-M4	INT12247/7-M4	INT12247	7	5	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 1 complet de section carrée			T1	1	1	104	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		139/2019		
INT12247/15	INT12247/15	INT12247	15	M	Fer	Clou de menuiserie	Men. 2 frags 1 tige de section carrée			T2	2	1	156	sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		4/10/2019			
INT12247/8	INT12247/8	INT12247	8	A	Os	Os	squelette				T1				sachet	Medieval/Moderne	Archéodunum		18/2/2020		
INT12247/12	INT12247/12	INT12247	12	A	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	A	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	V	Verre	tesson	col de flacon					1	1			Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/8	INT12247/8	INT12247	8	T	Terre cuite	tesson	un fragment					1	1			Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/9	INT12247/9	INT12247	9	C	Céramique	tesson	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/12	INT12247/12	INT12247	12	C	Céramique	tesson	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/13	INT12247/13	INT12247	13	C	Céramique	tesson	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	C	Céramique	tesson	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/7	INT12247/7	INT12247	7	F	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/12	INT12247/12	INT12247	12	F	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/13	INT12247/13	INT12247	13	F	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		
INT12247/14	INT12247/14	INT12247	14	F	Os	Os	lot								sachet	Medieval/Moderne	caisse	Archéodunum	18/2/2020		

Annexe 5 : Inventaire des relevés graphiques

N°	Type	Format	Échelle	Ortho	N° ST	N° US	Nom	Date
D01	planum	A4	1/20	non	St 1	US 1	S.Raszy	15.03.2019

Annexe 6 : Analyses radiocarbone



International Chemical Analysis Inc.
10585 NW 53rd ST.
Sunrise, FL 33351

Sample Report

Submitter Name: Sandrine Oesterlé
Company Name: Archeodunum
Address: En Crausaz 10, 1124 Gollion Switzerland

Date Received	March 03, 2020	Material Type	Bone
Date Reported	March 17, 2020	Pre-treatment	Col-AAA
ICA ID	20B/0319	Conventional Age	400 +/- 30 BP
Submitter ID	INT12247/T1	Calibrated Age	Cal 1430 - 1530 AD (76.4%) Cal 1570 - 1630 AD (19.0%)

